



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le studio d'architecture GOBE BERNIER retenu pour la reconstruction du collège Charles Bignon à Oisemont

Amiens, le mardi 6 février 2023

Le Conseil départemental de la Somme s'est engagé dans un programme d'investissement ambitieux pour les collèges à hauteur de 100 millions d'euros d'ici la fin du mandat. Il comprend plusieurs opérations d'envergure dont reconstruction complète du collège Charles Bignon à Oisemont, construit en 1974. D'une capacité d'accueil de 300 élèves, cet établissement sera reconstruit de façon exemplaire en matière de développement durable.

Travaux estimés à 10 millions d'euros

Cette opération, portée par le Département, s'inscrit dans l'ambition de reconstruire, à Oisemont, un nouvel établissement. Le bâtiment actuel, âgé de 50 ans, est devenu inadapté en termes d'accessibilité, de confort d'usage, de surface disponible. Ses capacités évolutives sont réduites, ses équipements sont vieillissants et de moins en moins fonctionnels.

Le collège va être totalement reconstruit pour accueillir 300 collégiens. **L'enveloppe prévisionnelle des travaux s'élève à 10 millions d'euros TTC.** Les recherches de co-financements sont en cours.

Le démarrage du chantier devrait intervenir au cours du 2^{ème} trimestre 2025, pour une durée de 38 mois, en site occupé et par phasage.

À l'issue du Jury, le lauréat du concours de maîtrise d'œuvre est maintenant connu : c'est le studio d'architecture GOBE BERNIER, situé à Boves.



Perspective du projet depuis la rue Jean Jaurès

Un collège en interaction avec les projets d'aménagement de la commune

L'enjeu, pour le Conseil départemental, est de construire un ensemble immobilier adapté aux besoins des futurs utilisateurs tant sur le plan du numérique, de l'environnement, de l'accessibilité, mais aussi de faire fonctionner l'établissement en interaction avec les projets d'aménagement de la commune de Oisemont, le tout en assurant une réelle attractivité auprès des familles.

Ce futur bâtiment répond ainsi aux exigences du Département en matière de transition écologique dans une optique de sobriété énergétique tout en assurant des conditions d'études optimales, en toute saison : **il accédera à l'autonomie énergétique et sera construit selon la réglementation environnementale RE2020 avec l'atteinte d'un niveau très haute performance énergétique (THPE)**. Les aménagements extérieurs privilégieront la biodiversité.

Cet investissement, conjugué aux efforts continue des équipes pédagogiques, pourra offrir les meilleures chances de réussite aux élèves du territoire.



Vue aérienne du projet

Pour Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme, **« la réussite scolaire de tous les collégiens du département est une priorité. Leur offrir les meilleures conditions d'apprentissage également : avec Virginie Caron-Decroix, Vice-présidente en charge de la jeunesse, des collèges et de la réussite éducative et Hubert de Jenlis, Vice-président en charge des infrastructures départementales et des bâtiments départementaux, nous mobilisons 100 millions d'euros d'ici 2028 pour moderniser nos collèges et les rendre accessibles. Le projet que le Département a retenu pour reconstruire le collège de Oisemont est écologiquement exemplaire, dans l'air du temps, et avec une réelle ambition d'intégration dans son environnement. »**

CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr

www.somme.fr/presse